

# LES VISAS DORÉS, VOUS CONNAISSEZ ?



Un visa doré est un passeport résultant d'une transaction entre un pays (l'Autriche par exemple) (1) et des ressortissants étrangers (des turcs ou des chinois par exemple) dans laquelle des personnes reçoivent ce précieux sésame en échange d'une très forte somme d'argent (900.000 € en moyenne) ou toute autre contre partie pouvant être un bien immobilier, une installation d'usine, la création d'emplois, l'achat d'actions et/ou obligations...

Cette pratique, tout à fait légale qui illustre parfaitement l'adage qu'on ne prête qu'aux riches, à cours dans une centaine de pays dans le monde et dans presque la moitié des pays de l'Union européenne.

En Europe, outre la nationalité choisie dont les modalités d'acquisition varient d'un pays à l'autre, le bénéficiaire acquiert automatiquement la citoyenneté de l'Union et, ce faisant, les droits et privilèges qui en découlent dont la liberté de circulation.

Grâce à leur fortune les bénéficiaires peuvent donc s'affranchir des contraintes faites « aux autres » telles les nécessités de connaître la langue du pays d'accueil et l'obligation de résidence. Très commode n'est-ce pas cette migration basée sur l'investissement ?

Selon le bimestriel Nexus (N° 120 de janvier-février 2019) l'Europe aurait ainsi accueilli au cours des 10 dernières années 6.000 nouveaux citoyens et près de 100.000 nouveaux résidents grâce à ces visas dorés (rapport établi en 2018 par les ONG **Global Witness** et **Transparency International**).

L'exemption des obligations faites aux usagers ordinaires n'est pas forcément l'objectif principal de ce mode d'acquisition de passeports. Disposer d'un visa européen lorsque l'on est étranger à l'Europe peut s'avérer très utile quand on a besoin d'une autre identité et de fuir son pays d'origine.

C'est curieux, l'Europe peut être à cheval sur des normes parfois absurdes applicables à tous ses membres et en même temps fermer les yeux sur la corruption et les pratiques criminelles pour lesquelles elle se déclare incompétente. Tout en fait se résume à de l'argent incompatible par définition avec toute forme d'harmonisation.

(1) 4 pays de l'Union européenne vendent des passeports (Chypre, Malte, l'Autriche et la Bulgarie). 12 dont la France négocient des « permis de séjour » par le biais de ces visas dorés.

Photo : <https://img.bfmtv.com/c/1000/600/e21/2b1920fb3dd8c4eab98fd9a15d4ff>